



HAL
open science

Licence professionnelle Diagnostic, maintenance et réhabilitation de patrimoine

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Diagnostic, maintenance et réhabilitation de patrimoine. 2017, Université de Limoges. hceres-02027472

HAL Id: hceres-02027472

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027472v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Diagnostic, maintenance et réhabilitation de patrimoine

Université de Limoges

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 06/07/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ de formations : Sciences des matériaux, génie civil, habitat

Établissement déposant : Université de Limoges

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Diagnostic, maintenance et réhabilitation de patrimoine* (DMRP), créée en 2005, a comme mission affichée de former des professionnels dans l'ingénierie et la conduite des travaux du secteur de la rénovation du patrimoine bâti.

L'institut universitaire de technologie - Génie civil construction durable (IUT-GCCD) d'Egletons assure la responsabilité pédagogique de cette formation, et en partage les enseignements avec la fédération compagnonnique des métiers du bâtiment (FCMB) de Limoges. La formation est ouverte exclusivement en alternance, sous forme de contrats de professionnalisation ou d'apprentissage. Les enseignements sont dispensés dans les locaux de la FCMB.

Cette LP s'insère dans une offre régionale sur la même thématique de réhabilitation du patrimoine, aux côtés d'un master (*Inspection, maintenance et réhabilitation des ouvrages*) et d'une formation d'ingénieurs (*Construction et aménagement, parcours Eco-réhabilitation*). Elle affiche aussi un réel développement à l'international, avec la réalisation d'une partie des projets en Espagne, et un partenariat avec université européenne des métiers et des arts.

Analyse

Objectifs
<p>L'objectif de professionnalisation de la formation est clairement défini, avec un large panel de métiers identifiés dans la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).</p> <p>Les domaines d'emplois visés couvrent le conseil, le diagnostic, l'ingénierie et la conduite de travaux, avec des niveaux de qualification de technicien supérieur à conducteur d'opérations. Les contenus affichés couvrent les aspects spécifiques annoncés dans l'intitulé de la formation, et les applications en entreprises y sont liées.</p> <p>On peut cependant regretter l'absence d'informations sur les métiers réellement exercés par les diplômés.</p>
Organisation
<p>La formation est intégralement en alternance, avec des rythmes réguliers de cinq semaines en centre de formation / cinq semaines en entreprise, pour finir par deux mois en entreprise.</p> <p>La première période à l'IUT est une remise à niveau des divers publics entrants, sur Egletons. Toutes les autres périodes de formation se déroulent dans les locaux de la FCMB de Limoges, qui est un partenaire fort (intervenants, centre de formation, contrats d'apprentissage, conseil de perfectionnement, etc.), sans information sur l'existence d'une convention. Aucune information n'est fournie sur les modalités ou les aides fournies aux étudiants pour tenir compte de la distance entre les deux lieux de formation.</p> <p>Le programme et le calendrier de la formation montrent une cohérence certaine entre les thèmes traités en formation, et les compétences et savoir-faire à mettre en place ensuite en entreprise.</p>

Positionnement dans l'environnement
<p>Au sein de l'IUT GCCD, la licence professionnelle DMRP cohabite avec trois autres LP : la LP <i>Bâtis à haute performance énergétique</i> qui n'a pas ouvert ces deux dernières années, la LP <i>Terrassements, routes, assainissement et réseaux</i> et la LP <i>Projeteur structures</i>. Les enseignements de ces trois LP se déroulent dans le département GCCD.</p> <p>Dans la thématique régionale de la rénovation, la LP s'inscrit dans une offre régionale cohérente, avec un master (<i>Inspection, maintenance et réhabilitation des ouvrages</i>) porté par l'université de Limoges, et une formation d'ingénieurs (<i>Construction et aménagement, parcours Eco-réhabilitation</i>), proposée par le conservatoire national des arts et métiers (CNAM) de Limoges.</p> <p>Nationalement, des formations similaires, dans le domaine de la réhabilitation, sont proposées par les départements Génie civil des IUT de Lyon (licence professionnelle <i>Réhabilitation des bâtiments</i>), Saint Nazaire (licence professionnelle <i>Maintenance et réhabilitation</i>) et Nancy (licence professionnelle <i>Maintenance et réhabilitation</i>).</p>
Equipe pédagogique
<p>Il y a un bon équilibre dans la partie pédagogique de la formation, avec 1/3 des enseignements assurés par sept enseignants de l'IUT (dont quatre enseignant-chercheurs), 1/3 par 11 intervenants professionnels issus du monde socio-économique, le dernier tiers étant assuré par seulement deux formateurs de la FCMB, dont l'un d'entre eux effectue 150h.</p> <p>Il est surprenant qu'un seul intervenant (FCMB) assure l'intégralité des projets tuteurés, ce qui peut poser questions sur la diversité des projets, l'harmonisation, l'encadrement et le suivi des étudiants, etc...</p> <p>La responsabilité pédagogique est assurée par un enseignant du département GCCD de l'IUT, qui gère l'intégralité des missions. Il s'entoure des avis et des compétences des autres formateurs pour la validation et le suivi des périodes en entreprises.</p>
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>Il y a en moyenne 15 inscrits par an, avec un recrutement pour moitié de titulaire de brevets de techniciens supérieurs (BTS), moitié de titulaires de diplômes universitaires de technologie (DUT), et 100 % de réussite au diplôme.</p> <p>Ces étudiants font partie d'un vivier d'une trentaine de candidats admissibles qui doivent trouver une entreprise d'accueil pour valider leur admission, pour environ 60 candidats par an.</p> <p>Il y a très peu de candidats issus de deuxième année de licence (L2) (deux en 5 ans) car les entreprises ne les recrutent pas en contrat.</p> <p>L'insertion professionnelle semble réelle mais il n'y a aucune information sur les emplois occupés et les résultats des enquêtes internes sont inexploitable, avec des taux de réponses supérieurs à 100 %.</p> <p>L'enquête nationale, elle, donne cependant quelques éléments d'appréciation : 60 % de répondants (27) aux enquêtes sur les 45 diplômés, 63 % d'employés (17), 22 % en recherche d'emploi (6), 15 % en poursuite d'études (4). Ce taux d'insertion reste faible par rapport aux autres LP du domaine et demande une attention encore plus soutenue que lors de l'évaluation précédente.</p>
Place de la recherche
<p>Il existe une volonté d'affichage de liens entre la formation et les notions de « transfert des technologies » et innovations, principalement dans le cadre des projets.</p> <p>Ceci semble en contradiction avec le fait que seul un formateur de la FCMB gère les projets tuteurés.</p> <p>Aucune information ne permet de vérifier ces liens.</p>
Place de la professionnalisation
<p>La professionnalisation des étudiants est effective tout au long de la formation par la fréquence des périodes en entreprise et par leur implication dans l'acquisition et la validation des apprentissages selon une chronologie cohérente.</p> <p>On remarque une vraie cohérence entre les savoirs proposés par les périodes en formation, et les savoir-faire à mettre en œuvre ensuite en entreprise.</p> <p>Cependant, il n'y a pas d'informations sur la validation et le suivi des compétences acquises, sur les métiers exercés, et pas d'accompagnement vers un projet professionnel.</p>

Place des projets et des stages
<p>Les projets tuteurés se font en centre de formation, en binôme étudiants, pour une durée de 4 fois 15h (projets thématiques) complétée de 90h (synthèse). Ils affichent des objectifs de synthèse et de transversalité.</p> <p>L'évaluation des projets est mixte : un rapport écrit et une soutenance orale.</p> <p>Les périodes en entreprise cumulent une durée de 33 semaines et ont clairement des objectifs d'intégration et de mise en situation professionnelle.</p> <p>Pour l'immersion professionnelle, l'apprenti est suivi par un tuteur enseignant et un tuteur professionnel désigné par le responsable de l'entreprise d'accueil.</p>
Place de l'international
<p>Dans le cadre du partenariat avec l'Université Européenne des Métiers et des Arts, les étudiants font chaque année un projet d'une semaine sur un site historique de Sant Feliu (Espagne), avec relevés et projet de réhabilitation d'un monument historique.</p> <p>La formation travaille également en partenariat avec des écoles de Barcelone et Florence.</p> <p>La licence professionnelle accueille chaque année deux ou trois étudiants ukrainiens, pour des périodes de formation de deux à trois mois.</p> <p>La licence professionnelle fait partie de l'offre de formation proposée par l'Université Européenne des Métiers et des Arts qui regroupe l'université d'architecture de Florence (Italie), l'Institut Gaudi (Catalogne), l'Ecole supérieure de design et réhabilitation (ELISAVA, Catalogne) et Scola EDILE di Firenze (Florence, Italie).</p> <p>Paradoxalement, rien n'est évoqué quant à l'apprentissage d'une langue étrangère.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>Il y a environ 60 dossiers de candidature, 30 admissibles et 15 admis chaque année (soumis à l'obtention d'un contrat), mais sans informations qualitatives sur les candidats (provenance, spécialités de BTS, etc.). Aucune information n'est fournie sur les modalités de sélection des admissibles (critères, composition de la commission pédagogique d'accès).</p> <p>Marginalement, il y a eu deux étudiants issus de deuxième année de licence (L2) en cinq ans.</p> <p>Dans le cadre de l'aide à la réussite, on peut remarquer le module de mise à niveau (108h) qui débute la formation, et atténue l'hétérogénéité des étudiants dans le domaine scientifique de base (méthodes de calcul, mécanique des structures, réglementation et normes, physique du bâtiment).</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>L'intégralité des enseignements se fait en présentiel.</p> <p>Chaque module comporte une part égale de cours magistraux, travaux dirigés et travaux pratiques (TP). Aucune réflexion n'est portée sur la pertinence de cette pratique, ni sur les freins qu'elle doit mettre à la mise en œuvre d'autres outils (apprentissage par le projet, prépondérance des TP dans certains domaines, conférences).</p> <p>Au-delà des équipements accessibles aux étudiants (salles et matériels informatiques, logiciels dédiés), on ne dispose d'aucune information sur la place du numérique dans la formation. Le plan de transition numérique et l'approche par la maquette numérique sont présentés comme des priorités dans le plan de formation de la LP.</p>
Evaluation des étudiants
<p>L'évaluation est faite en contrôle continu et session de rattrapage, en respectant les règles de l'arrêté du 17 novembre 1999. Les projets et les stages font l'objet du rendu d'un rapport et d'une soutenance orale.</p> <p>Le jury de délivrance du diplôme est constitué d'au moins trois personnes (deux enseignants et un professionnel), sans information sur la composition effective de ce jury.</p>
Suivi de l'acquisition de compétences
<p>Il existe un livret d'apprentissage pour un suivi des étudiants en entreprises (non communiqué). Ce livret est validé régulièrement par le tuteur pédagogique, lors de ses contacts avec l'entreprise.</p> <p>Au cours de la formation, chaque apprenti élabore lui-même son portefeuille de compétences, en lien avec son tuteur pédagogique, pour une auto-évaluation continue. Mais on ne dispose d'aucune information sur le référentiel permettant à l'étudiant de situer ses acquis.</p>

Suivi des diplômés
<p>Actuellement, il n'y a aucune information factuelle sur le suivi des diplômés. Les résultats d'enquête internes semblent incohérents (plus de réponses que d'inscrits). On peut regretter ce manque d'informations qui permettraient d'avoir un état des lieux sur les métiers exercés par les diplômés.</p> <p>La mise en place d'un annuaire des anciens à partir de l'année universitaire 2015-2016 devrait permettre un suivi continu des diplômés et la création d'une base de données pour les futurs apprentis souhaitant intégrer la formation, mais surtout d'avoir une vision éclairée des métiers occupés par les diplômés.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
<p>Il y a un Conseil de perfectionnement par an, composé à parité d'enseignants et de professionnels, avec des objectifs organisationnels et pédagogiques.</p> <p>A l'issue de chaque période en entreprise, l'étudiant établit un bilan sur la qualité de l'accueil, du tutorat, des responsabilités qui lui ont été confiées.</p> <p>Un questionnaire anonyme sur l'enseignement transmis est rempli par les étudiants, dans le but d'améliorer la politique pédagogique. L'évaluation interne des enseignements par les étudiants est étudiée en conseil de perfectionnement et prise en compte pour d'éventuelles modifications.</p> <p>Il n'y a pas de participation des étudiants ou des diplômés lors de cette réunion.</p>

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Implication forte des professionnels.
- Visibilité à l'international.
- Module de remise à niveau pour atténuer l'hétérogénéité des admis.

Points faibles :

- Manque d'implication des étudiants dans les conseils de perfectionnement, l'évaluation des enseignements et de la formation, l'évolution de la formation.
- Taux d'insertion professionnelle pas au niveau attendu en sortie d'une licence professionnelle.
- Absence de convention avec la fédération des compagnons.
- Pratique d'une langue étrangère insuffisante.

Avis global et recommandations :

La LP DMRP est depuis 12 ans complètement inscrite dans le plan de formation régional, dans le domaine du bâtiment. Elle s'appuie sur une forte prise en charge par la fédération compagnonnique du bâtiment et présente un dossier d'autoévaluation très complet sur les objectifs, mais très flou sur la réalité des résultats. La question reste posée de l'intérêt de la délocalisation de cette LP par rapport à l'IUT d'Egletons, où sont regroupées les compétences pédagogiques et de gestion de la formation, et plus globalement du pôle génie civil.

Le dossier d'autoévaluation est très généraliste et consensuel sur les attentes de la formation mais donne très peu d'informations factuelles sur la réalité de la licence professionnelle (métiers exercés, résultat des enquêtes, etc.) ne permettant pas une analyse externe approfondie.

La formation semble toujours extrêmement liée à la FCMB. Il serait bon de prévoir une convention qui définisse les rôles, fonctions et prérogatives de chaque partie. Le projet tuteuré est encadré pour 150h par un unique intervenant. Il paraît souhaitable de diversifier, afin d'ouvrir d'autres horizons de réflexion, et de confronter des points de vue différents.

Il serait souhaitable d'ouvrir plus largement le recrutement, tant en nombre d'admis qu'en profil de ces admis (vers le L2 principalement).

Observations des établissements

Limoges, le 19 mai 2017

Alain CELERIER,
Président de l'Université de Limoges

à

Monsieur le Président du HCERES
A l'attention de Monsieur le Directeur du Département
d'Evaluation des Formations
2 rue Albert Einstein
75013 PARIS



Affaire suivie par
Virginie Lefebvre
Directrice des Etudes
Tél. 05.55.14.92.81
virginie.lefebvre@unilim.fr

et Pascale TORRE
Vice-présidente CFVU
pascale.torre@unilim.fr

Réf :PFIP/DE/VL/1247

OBJET :

**Réponse aux observations sur le rapport d'évaluation de la formation
BÂTIMENT ET CONSTRUCTION - Diagnostic, Maintenance et Réhabilitation
du Patrimoine (Licence Professionnelle)**

Monsieur le Président,

La gouvernance de l'Université de Limoges et l'équipe de formation remercient le comité d'évaluation HCERES et ses différents membres pour le travail d'expertise réalisé et la qualité des échanges.

Le rapport qui en résulte analyse en profondeur le bilan de cette formation sur la période d'évaluation 2011-2016. Les recommandations constructives formulées seront prises en compte afin d'affiner et d'améliorer ce diplôme.

Nous souhaitons apporter plusieurs remarques factuelles à ce rapport, observations que vous trouverez en page n°2.

Nous nous engageons à mettre en œuvre les démarches visant à satisfaire aux recommandations inscrites dans ce rapport.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération distinguée.

Alain CELERIER



Référence : **BATIMENT ET CONSTRUCTION - Diagnostic, Maintenance et Réhabilitation du Patrimoine (Licence Professionnelle)**

Remarques factuelles sur le rapport d'évaluation du HCERES

- Taux d'insertion professionnelle pas au niveau attendu en sortie d'une licence professionnelle.

Comme il est montré dans le Tableau du dossier d'évaluation la plupart des apprentis visent une insertion professionnelle immédiate (98%). Les étudiants qui sont référencés en poursuite d'études ont été embauchés par leurs entreprises d'accueil. Le choix de continuer en poursuite d'études a été exprimé par les entreprises qui ont souhaité que leurs apprentis acquièrent un niveau d'ingénieur.

- Absence de convention avec la fédération des compagnons.

Tous les ans une convention est signée entre le directeur de IUT du Limousin et le directeur de la Fédération Compagnonnique des Métiers du Bâtiment. Cette convention précise les termes du partenariat entre les deux institutions.

- Pas d'étude d'une langue étrangère.

Le volume d'heure d'anglais est de 27 h équivalent TD, comme précisé dans le tableau.